

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 52

présenté par  
M. Taugourdeau  
-----

**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.